



PROJET PÉDAGOGIQUE
ACCUEILS DE MINEURS DÉCLARÉS
2019 - 2020

Association Centres d'animation de Bordeaux

Table des matières

I. Avant-propos	3
I.1 L'association des centres d'animation de quartiers de Bordeaux.....	3
I.2 Le Plan Mercredi en complémentarité avec les référentiels de l'ACAQB.....	4
a) La complémentarité et la cohérence éducatives des différents temps de l'enfant.....	5
b) L'accueil de tous les publics (enfants et leurs familles).....	6
c) La mise en valeur de la richesse des territoires.....	7
d) Le développement d'activités éducatives de qualité.	9
II. Le centre d'animation	11
II.1 Fiche d'identité : Centre d'animation Saint-Pierre	11
II.2 Objectifs généraux du centre (projet du centre, projet social, pôle d'excellence).....	11
III. Les accueils collectifs de mineurs déclarés	13
III.1 Les centres d'accueils éducatifs et de loisirs.....	13
a) Les centres d'accueil éducatif et de loisirs maternels	13
b) Les centres d'accueil éducatif et de loisirs élémentaires	20
c) Les centres d'accueil éducatif et de loisirs adolescents	26
III.2 Les accueils périscolaires	31
a) Les accueils périscolaires maternels.....	31
b) Les accueils périscolaires élémentaires.....	34
III.3 Les activités de la pause méridienne	36
a) Les activités de la pause méridienne maternelles.....	36
b) Les activités de la pause méridienne élémentaires.....	37
IV. Conclusion	40
Les ressources partenariales mobilisées.....	41
L'évaluation.....	42

I. Avant-propos

I.1 L'association des centres d'animation de quartiers de Bordeaux

L'association des centres d'animation de quartiers de Bordeaux est une association républicaine loi 1901. À ce titre, son action se fonde sur un ensemble de valeurs et de principes et est guidée par ses statuts et son projet associatif. Agréée Jeunesse et Éducation populaire, elle œuvre en direction de toutes et tous avec pour ambition de contribuer à l'émancipation des personnes qu'elle accueille en promouvant une éducation tout au long de la vie et l'égalité des connaissances entre savoirs, savoir-être et savoir-faire.

Cette association a pour but la gestion et l'animation de "centres d'animation".

Les centres d'animation sont des équipements de proximité à vocation sociale et culturelle globale. Ils sont des lieux privilégiés d'exercice de la citoyenneté et de développement du lien social ; ils contribuent à la dynamisation de la vie des quartiers à l'intérieur desquels ils jouent un rôle essentiel d'accueil, de services et d'animation en faveur de la population.

Le projet éducatif et pédagogique de l'association doit permettre de tendre vers l'épanouissement de la personne et soutenir des initiatives individuelles et collectives afin de favoriser l'expression, l'éveil artistique et culturel, la réussite scolaire, l'écoresponsabilité, les rencontres entre générations, l'ouverture au monde, à l'autre, à la diversité culturelle, le bon vivre ensemble, l'accès aux loisirs, aux sports.

Le rôle des centres d'animation est d'être :

1) un observatoire de la réalité sociale du quartier dans lequel il a son champ d'action. La définition du projet socioculturel se fait à partir d'une connaissance la plus fine possible de la zone d'intervention, des personnes et des groupes y vivant ainsi que de leurs préoccupations sociales, culturelles et de leurs aspirations.

2) Un équipement de proximité à but de cohésion sociale et de lutte contre l'exclusion.

3) un lieu ouvert, d'organisation et d'expression de la citoyenneté : promotion du bénévolat et aide à la vie associative.

4) une réponse socioculturelle diversifiée tenant compte de la réalité sociale de chaque quartier.

5) de participer à toute structure d'intérêt général en lien direct ou indirect avec son objet. Elle aura, en outre, des contacts avec les institutions similaires, publiques ou privées, afin d'assurer, dans toute la mesure du possible, la nécessaire liaison entre les divers établissements et associations poursuivant des buts analogues, le recensement et la mise en œuvre des moyens, la confrontation des méthodes et des résultats.

(Article 2 des statuts de l'association)

Son projet associatif se décline en quatre grands axes entremêlés et consubstantiels :

La transmission de valeurs et principes, au premier rang desquelles l'hospitalité, le respect, la citoyenneté, la laïcité et la responsabilité.

L'accueil et l'accompagnement des personnes sans distinction d'origine, de genre, d'âge, de ressources.

L'émancipation des individus et notamment par le biais de la maîtrise de la langue française, de l'éducation à l'environnement et au développement durable, de l'éducation artistique et culturelle, et de l'ouverture au monde, à l'autre et à la diversité culturelle.

Le développement de l'engagement et de l'action collective comme source de vivre ensemble avec pour ambition, que toutes et tous, nous « fassions société » en coopération avec de nombreux partenaires.

Association d'animation socioculturelle, l'ACAQB travaille de pair avec des acteurs sociaux, culturels, socio-éducatifs, institutions, pouvoirs publics, associations ou autres organisations de droit privé dans un continuum de valeurs et de principes républicains. Parmi ses partenaires privilégiés, le premier est la Ville de Bordeaux, principal partenaire financier et technique de l'association. Cette relation qui prend racine dans les décennies de coopération entre l'association et la municipalité, s'est cristallisée dans un contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens voté en décembre 2017 par le Conseil Municipal de Bordeaux.

Ce contrat élaboré autour de quatre axes d'intervention a réaffirmé l'action des centres d'animation pour et avec les familles de la Ville et leurs enfants, en stabilisant, pour trois années, les financements en lien notamment avec les accueils de mineurs déclarés, animés et gérés par l'association dans la Ville. Chacun des onze centres d'animation de l'association organise, gère et anime des accueils de mineurs déclarés auprès de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale.

Dix des onze centres d'animation de l'association sont également agréés « Centre social » par la Caisse d'Allocations Familiales de la Gironde et respectent donc l'ensemble des directives de l'institution.

Au croisement de ces référentiels – projet associatif, contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens, cahier des charges des centres sociaux – les centres d'animation développent dans leur quartier d'implantation des projets socioculturels qui déclinent localement, en fonction des enjeux des territoires concernés (tant sociaux qu'économiques), les grandes orientations décrites succinctement plus haut.

I.2 Le Plan Mercredi en complémentarité avec les référentiels de l'ACAQB

Dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires ouvrant, à la rentrée de septembre 2018, la possibilité pour les municipalités de revenir à la semaine de quatre jours d'école, l'État a proposé aux municipalités de s'inscrire au sein d'un « Plan mercredi ». Ce dernier vient compléter les Projets Éducatifs De Territoire [PEDT] élaborés lors de la mise en place de la semaine de quatre jours et demi et vise à ce que les effets induits par la réforme – et notamment la meilleure intégration des temps de l'enfant entre scolaire, périscolaire et extrascolaire – soient développés. L'ambition de ce Plan Mercredi est que le retour à la semaine de quatre jours ne soit pas un simple retour en arrière mais bien une possibilité de bâtir, sur les acquis de la réforme précédente, un consensus avec les familles, les enseignants, les pouvoirs publics et les organisations en charge des temps péri et extra scolaires des enfants, autour de leur bien-être. Consolidé autour de quatre axes prioritaires, le Plan Mercredi recherche :

- La complémentarité et la cohérence éducative des différents temps de l'enfant.
- L'accueil de tous les publics (enfants et leurs familles).
- La mise en valeur de la richesse des territoires.
- Le développement d'activités éducatives de qualité.

Si chaque centre d'animation organise, gère et anime des accueils collectifs de mineurs et y développe un projet pédagogique spécifique, ils partagent tous en commun les référentiels intégrés au projet éducatif de l'ACAQB. En ce sens, il faut rechercher en amont des éléments concrets présents dans les projets pédagogiques, ce qui, dans les textes « fondateurs » de l'association, est en adéquation avec les directives du plan mercredi quelles

que soient les caractéristiques particulières des accueils : centres d'accueil éducatif et de loisirs (périscolaire le mercredi et extrascolaire durant les vacances) en maternelle et en élémentaire ; accueils périscolaires le soir en maternelle ou le matin et le soir en élémentaire ; activités de la pause méridienne maternelle ou élémentaire à nouveau...

a) La complémentarité et la cohérence éducatives des différents temps de l'enfant.

La réforme des rythmes scolaires de 2013 a renforcé le lien entre accueils de mineurs déclarés et écoles de scolarisation des enfants. Afin de faciliter la tâche aux parents, dont on sait qu'ils sont très sollicités en période de rentrée scolaire, la Ville de Bordeaux a décidé que les enfants désirant s'inscrire en centre d'accueil éducatifs et de loisirs le mercredi après-midi le faisait dans leur école. En conséquence, la Mairie a proposé aux associations organisatrices avec lesquelles elle développe un partenariat fort depuis plusieurs années, d'être « association référente » se basant sur la capacité des organisations à animer les temps d'activités périéducatives. C'est ainsi qu'en 2013 un redécoupage, certes marginal, a eu lieu à l'échelle de la Ville dans la répartition des accueils de mineurs (périscolaires et extrascolaires) afin que l'association organisatrice des activités périéducatives soit également responsable des centres d'accueil éducatif et de loisirs les mercredis et des accueils périscolaires du matin et du soir. Lors du retour à la semaine de quatre jours, si le statut d'association « référente » a disparu – et qu'il est redevenu possible pour les parents d'inscrire leurs enfants facilement dans n'importe quel centre d'accueil éducatif et de loisirs le mercredi –, la Ville n'est pas revenue sur cette organisation territoriale des accueils de mineurs. Dès lors, à de rares exceptions près, les équipes enseignantes et les personnels municipaux affectés aux écoles ne travaillent qu'avec une seule association par établissement, simplifiant considérablement de fait la possibilité de faire concorder projets d'écoles et projets pédagogiques associatifs.

Les modalités de ce rapprochement et notamment la « déclinaison de parcours éducatifs sur les temps scolaires et périscolaires » sont propres à chaque établissement et chaque équipe d'animation/centre d'animation, en ce qui concerne les écoles en lien avec l'ACAQB. Quelques éléments, cela dit, sont communs à tous les accueils de mineurs de l'association : les responsables d'accueil périscolaire du mercredi déclarés auprès de la DDCS sont les premiers interlocuteurs de l'équipe enseignante et des agents municipaux sur site, ils sont également dans la mesure du possible responsables des accueils périscolaires et des activités de la pause méridienne ; sur invitation des directions d'écoles, ils participent accompagnés des directions de centre d'animation aux réunions de rentrée afin de présenter le projet pédagogique du centre aussi bien aux enseignants qu'aux parents ; ils travaillent autant que possible avec les « Responsables de sites » municipaux à la mutualisation des espaces et du matériel pédagogique en veillant à préserver une coopération réelle entre tous les acteurs des temps de l'enfant (règlement commun, cahier de liaison partagé...).

De manière commune, l'ensemble des projets pédagogiques des accueils de mineurs de l'ACAQB, se fonde sur l'idée que l'enfant n'est pas différent de l'élève, et que pour certains d'entre eux les semaines peuvent être longues. En effet, la semaine d'un élémentaire arrivant à 7h30 et repartant à 18h30 tous les lundi, mardi, jeudi et vendredi et participant à la journée de centre d'accueil éducatif et de loisirs du mercredi de 8h00 à 18h00, fait 54 heures. Si l'association met l'accent sur le caractère éducatif des temps de loisirs mis en œuvre dans ses différents accueils, les équipes n'en veillent pas moins à ce que les enfants puissent faire part de leur choix – y compris de ne pas participer à toutes les activités – qu'il s'agisse d'un accueil périscolaire, des activités de la pause méridienne ou des centres d'accueil éducatif et de loisirs des mercredis. En d'autres termes, si les accueils de mineurs de l'ACAQB sont des temps éducatifs, ils peuvent également être des temps de relâche dans la semaine de l'enfant où

celui-ci fait l'expérience d'activités ludiques, découvre le monde, acquiert une plus grande autonomie par l'exercice de son libre arbitre et de sa capacité à choisir pour lui-même dans un cadre souple et bienveillant.

À l'échelle de la Ville de Bordeaux, le PEDT réunit un grand nombre d'acteurs associatifs – de manière non exhaustive : les onze centres d'animation de l'association, les huit maisons de quartier, les centres sociaux dits « indépendants », etc. – dans ces conditions il ne serait pas pertinent de réunir lors des comités et commissions *ad hoc* les représentants de toutes les équipes d'animation présentes dans les sites. L'avantage pour la Ville de faire appel à de grandes organisations associatives structurées en interne se révèle ici, dans la mesure où la remontée d'information se fait d'abord en interne. Ce sont les directeurs de centre d'animation et, le cas échéant deux représentants du siège de l'association, qui participent aux réunions du PEDT.

b) L'accueil de tous les publics (enfants et leurs familles).

Le contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens 2018-2020 signé avec la Ville de Bordeaux annonce comme premier objectif pour cette période : « assurer un accueil et un accompagnement de qualité en direction de l'enfance, de la jeunesse, en lien avec les familles, permettant la transmission des valeurs républicaines, l'éducation à l'environnement et au développement durable, l'ouverture au monde, à l'autre et à la diversité culturelle ». Cet objectif se décline en quatre résultats attendus qui résonnent avec l'ambition d'accueillir tous les publics puisqu'il s'agit de « répondre à un besoin social [...] en accompagnement et en soutien de la fonction parentale », de viser « l'épanouissement personnel, la réussite et l'intégration des enfants dans la société [...] en rendant accessible des activités éducatives, culturelles, sportives et de loisirs », de « favoriser l'implication, la prise d'initiative, la prise de responsabilité et l'engagement des enfants et de leurs familles » et enfin, de « soutenir le lien social ».

La mise en œuvre de ces ambitions fortes passe notamment par le développement de la mixité tant sociale que de genre. Or, pour ce faire il est nécessaire de développer une politique d'accessibilité volontariste en termes de capacité et de condition d'accueil physique mais aussi en termes d'accessibilité financière. C'est pourquoi l'ACAQB, en lien avec la Ville de Bordeaux et l'ensemble des associations organisatrices d'accueil de mineurs, pratique une tarification en fonction du quotient familial calquée sur la grille tarifaire de la restauration scolaire afin de toujours plus simplifier le quotidien des parents. En plus, de cette progressivité, l'association propose, dans la lignée de son projet et de sa filiation avec l'Éducation populaire et en lien avec l'agrément centre social de la quasi-totalité des centres, une adhésion extrêmement modique allant de 3 € pour les enfants à 9 € pour les adultes avec un tarif spécifique pour les familles et les organisations à 15,50 €. Ces décisions associatives, complétées par le travail partenarial solide avec le Centre Communal d'Actions Sociales et les Maisons Départementales de la Solidarité et de l'Insertion (Aide Sociale à l'Enfance), favorisent l'accessibilité des accueils de mineurs à toutes les familles et sont un gage de mixité sociale forte dans les accueils périscolaires, les centres d'accueils éducatifs et de loisirs et des activités de la pause méridienne animés par l'association. De manière encore plus proactive chaque centre d'animation réserve une part de ses places d'accueil pour des familles dont les responsables légaux ne travailleraient pas, considérant, à juste titre, que : 1. Les enfants issus de foyer dont les adultes ne travailleraient pas, ont, tout autant que les autres, le droit de découvrir des « activités éducatives, culturelles, sportives et de loisirs, permettant l'épanouissement personnel, la réussite et l'intégration dans la société » ; 2. La recherche d'un emploi est tout aussi consommatrice de temps pour les adultes qu'un emploi en lui-même et

que dès lors les parents et responsables légaux d'enfants dans cette situation doivent pouvoir bénéficier des accueils proposés par l'association.

Concernant les enfants nécessitant des conditions particulières d'accueil, l'association travaille en étroite coopération avec le service Enfance de la ville de Bordeaux et leurs parents afin de trouver les meilleures solutions pour le bien-être de l'enfant. En fonction de la situation, un animateur spécifique peut être financé par la Ville (et la Caisse d'allocations familiales) et, reconnaissant l'expertise des animateurs socioculturels professionnels, ceux-ci sont impliqués en amont afin de mettre au point, en fonction des programmes d'activités, de la dimension de l'accueil (espace et nombre d'enfants accueillis), un planning d'accueil veillant à ne pas brusquer l'enfant, dans le respect de ses besoins particuliers. L'association se réserve cependant le droit, si les conditions de bien-être et de sécurité ne peuvent pas être assurées, de ne pas accueillir certains enfants porteurs de handicap lourd. Les accueils de mineurs déclarés sont collectifs et il peut arriver, confrontés à des situations trop complexes, que les animateurs socioculturels ne puissent pas garantir à la fois le bien-être et la sécurité de l'enfant en situation de handicap et de tous les autres.

Notons par ailleurs que toutes les situations de handicap n'ouvrent pas droit à l'animateur complémentaire alors même que la reconnaissance d'un handicap par les Maisons départementales des personnes handicapées induit des « effets de seuil » qui font porter la responsabilité des refus d'accueil aux associations organisatrices parfois mal équipées (tant matériellement qu'humainement) pour accueillir en toute sécurité des handicaps « moindres ».

Dans le but de pouvoir accueillir « tous les publics », l'association a également développé une politique de communication la plus large possible pour être assurée que l'information parvienne bien à toutes les personnes concernées. L'association propose ainsi une communication numérique et papier, les centres de l'association mettent en ligne les programmes d'activités sur le site internet de l'association (<http://www.acaqb.fr/>), y font apparaître les grandes manifestations et les projets spécifiques sur leurs « agendas », envoient des *lettres d'information* mensuelles à l'ensemble de leurs adhérents. Dans le même temps ils distribuent ces mêmes programmes et toute la documentation relative aux accueils de mineurs dans les accueils des centres d'animation et dans chaque site d'accueil de mineurs.

L'association est également relais d'information pour la Ville qui met à disposition son site internet et ses moyens de communication aux associations partenaires afin de communiquer plus largement à l'ensemble des bordelaises et des bordelais.

c) La mise en valeur de la richesse des territoires.

Lors de la mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires de 2013, les Temps d'activités périéducatives [TAP] avaient été conçus comme un moyen de favoriser l'équité culturelle à l'échelle du territoire bordelais. Ainsi l'ensemble des établissements et opérateurs culturels de la Ville (Musées, Conservatoire, Théâtre...) ont été mobilisés afin de proposer des offres d'activités et de parcours culturels qui puissent être développées *in situ* ou dans les écoles. L'ACAQB bénéficiait déjà depuis de nombreuses années de la confiance de ces partenaires avec lesquels elle développait déjà des actions s'inscrivant parfois dans la continuité ou dans le cadre des parcours d'éducation artistique et culturelle de la Direction Régionale des Affaires Culturelles. Cette prédominance de la dimension artistique et culturelle des activités éducatives proposées par les centres d'animation s'explique par l'histoire de l'association et de l'animation socioculturelle à Bordeaux mais au-delà d'une simple caractéristique de son projet, l'éducation artistique et culturelle à tous les âges de la vie est bien une de ses priorités éducatives aux côtés de l'éducation à l'environnement et au développement durable. Très régulièrement, nombre d'opérateurs sont conviés à participer

aux activités conduites ou ouvrent leurs portes aux enfants des centres d'accueil éducatif et de loisirs pour des projets au long cours ou plus ponctuels. Citons pour exemple : le Musée d'Aquitaine et le Musée des Beaux-Arts avec lesquels un projet innovant de visites slammées a été construit avec les jeunes adolescents, le CAPC et le Muséum d'histoire naturelle dont les mallettes pédagogiques sont régulièrement demandées par les centres d'accueil éducatifs et de loisirs, le Conservatoire Jacques Thibaud qui propose des initiations à la Danse chaque trimestre à des enfants différents ainsi qu'à la Musique avec les Apprentissages par l'Orchestre, le TNBA et l'Opéra National de Bordeaux comme le Rocher de Palmer dont la programmation accueille les centres d'animation à tous les âges et qui peuvent être parties prenantes de projet d'éducation artistique et culturelle à l'année.

Parmi les objectifs contractualisés avec la Ville de Bordeaux figure la contribution à l'équité culturelle entre les personnes et entre les territoires. Pour partie, la reconnaissance par la Direction générale des affaires culturelles [DGAC] de la qualité d'acteur culturel pour les centres d'animation, s'explique par une politique très active décidée il y a aujourd'hui plus de 10 ans et qui a vu la création de « pôles d'excellence » artistiques et culturels dans certains centres d'animation. Certains centres d'animation sur la base de compétences acquises avec les années se sont vus confier la tâche de devenir des lieux ressources pour les autres centres et l'ensemble des partenaires de l'association. C'est ainsi que les arts du cirque sont au cœur du projet du centre Bastide Queyries, que les arts plastiques et l'artisanat d'art sont à l'honneur au centre d'animation Monséjour ; il en va de même pour la lecture, l'écriture et le multimédia au centre d'animation Saint-Pierre et la danse à la Benaugé. Un peu à part par son caractère plus environnemental, le centre d'animation Bordeaux Lac gère et anime une ferme pédagogique en plein cœur d'un quartier prioritaire de la Politique de la Ville qui accueille scolaires, familles et associations pour découvrir les animaux de ferme et s'initier aux problématiques du développement durable. Il s'agit d'ailleurs de la seconde priorité éducative de l'ACAQB.

L'ACAQB est une association d'animation socioculturelle, en ce sens, son action est généraliste dans le champ de l'éducation et des loisirs. Les animateurs socioculturels professionnels ne sont pas forcément médiateurs culturels diplômés ou professeurs d'activités physiques et sportives titulaires des diplômes d'État correspondant. Il leur est demandé d'être en mesure de faire découvrir des activités nouvelles, de porter des projets d'initiation. C'est pourquoi le discours de l'association est et a toujours été que pour assurer une plus grande qualité éducative et permettre l'ouverture la plus large possible des personnes accueillies, il est nécessaire pour toute organisation d'animation socioculturelle de travailler en partenariat avec des acteurs spécialisés d'autres champs d'activités. L'ACAQB compte aujourd'hui plus de 500 partenaires répartis en différentes catégories¹ qui agissent tous au quotidien aux côtés des bénévoles et des animateurs socioculturels pour assurer « un accueil et un accompagnement de qualité en direction de l'enfance et de la jeunesse, en lien avec les familles ».

Parmi les « richesses d'un territoire » il ne faut pas oublier ses habitants. C'est pourquoi, les familles des enfants adhérents aux accueils collectifs mais également plus largement l'ensemble des adhérents des centres d'animation et les habitants qui en expriment le souhait sont invités à prendre part à la vie des accueils périscolaires et centres d'accueils éducatifs et de loisirs. Cette implication peut se faire indirectement par le biais de leur participation aux comités d'animation des centres, instance de gouvernance qui se prononce sur les orientations pédagogiques, la pertinence des projets et les différents calendriers... Dans certains cas, cette implication peut-être beaucoup plus directe en ouvrant

¹ Les catégories sont : « acteurs culturels » ; « acteurs sociaux, socioculturels et éducatifs et de loisirs » ; « relations internationales » ; « association d'éducation au sport et clubs sportifs » ; « environnement, cadre de vie et bailleurs » et « formation, emploi et économie »

les portes des accueils à des bénévoles qui se proposent de faire profiter aux enfants de leurs compétences et connaissances que ce soit en matière de savoirs, de savoir-faire ou de savoir-être.

Enfin, les centres d'animation sont implantés dans les quartiers de la Ville et par leur position et leurs missions développent au fil des ans une connaissance fine des enjeux mais également des ressources des territoires. Ici, l'agent d'accueil des centres mais aussi tous les salariés des structures sont engagés au service de l'accueil, de l'information et de l'orientation des personnes qui franchissent les portes du centre. La « mission » d'accueil figure d'ailleurs sur l'ensemble des fiches de poste en vigueur au sein des centres d'animation.

Au-delà de cette fonction d'orientation, lorsqu'une famille recherche par exemple une activité sportive pour ses enfants que le centre ne propose pas, les centres d'accueil éducatifs et de loisirs des mercredis ou des vacances scolaires et, dans une moindre mesure, les accueils périscolaires et les activités de la pause méridienne, participent à la découverte, par les enfants et leurs familles, d'activités auxquelles ils n'auraient pas forcément accès, soit que l'idée ne leur soit pas venue, soit qu'ils ne puissent y prétendre financièrement. Forts de leurs connaissances des familles, les animateurs socioculturels ont alors les mieux placés pour les orienter correctement vers les structures permettant d'approfondir la pratique au-delà de la simple initiation, mais aussi et surtout, vers les partenaires qui pourraient le cas échéant leur apporter une aide financière indispensable.

d) Le développement d'activités éducatives de qualité.

Le principe et l'objectif des accueils, projets et activités mis en œuvre toute l'année en direction de l'enfance, de la jeunesse et des adultes et des familles par les centres d'animation dans les quartiers de la Ville est de « tendre vers l'épanouissement de la personne et soutenir des initiatives individuelles et collectives afin de favoriser l'expression, l'éveil artistique et culturel, la réussite scolaire, l'écoresponsabilité, les rencontres entre générations, l'ouverture au monde, à l'autre, à la diversité culturelle, le bon vivre ensemble, l'accès aux loisirs, aux sports ». En ce sens, toutes « les activités [proposées] sont conçues dans une logique de loisirs et de découvertes et relèvent de thématiques diversifiées (culturelles, artistiques, manuelles, environnementales, numériques, citoyennes et sportives) [... et] reposent sur une approche ludique, récréative et créatrice, et sont ponctuées de sorties ». Elles s'inscrivent également surtout dans une logique globale d'acquisition de compétences et de connaissances, de développement d'un esprit critique et citoyen préalable incontournable à une insertion sociale épanouissante et réussie. Les objectifs pédagogiques que se fixent les équipes d'animation sont élaborés le long d'une échelle progressive et s'adaptent de 3 à 17 ans avec, toujours au cœur, l'acquisition et/ou le renforcement des prérequis à la vie en société. Les accueils de mineurs déclarés auprès de la DDCS et gérés et animés par les centres d'animation sont collectifs, il en découle nécessairement que les premières règles de vie transmises sont celles de la vie en collectivité. Les sorties, les séjours mais aussi les cycles d'activités collectives sont autant d'opportunité pour les enfants d'acquérir des codes et des normes qui leur serviront toute leur vie. En grandissant, le degré d'autonomie et de liberté confié à l'enfant augmente le long d'une courbe de progression qui fait l'objet de discussions régulières avec les familles dont il faut rappeler qu'elles sont les premiers éducateurs des enfants. Enseignants, animateurs socioculturels sont parties prenantes de l'éducation des enfants, ils sont des co-éducateurs aux côtés des familles.

Dans cette logique d'acquisition, tous les temps de l'enfant sont supports à l'apprentissage ou à la découverte. Les temps de repas sont ainsi des moments où les enfants apprennent à se comporter correctement, peuvent faire l'expérience de la diversité culturelle (découverte de plats, de coutumes du monde entier...) ; progressivement ils font devenir de

plus en plus autonome en commençant par de petites tâches comme débarrasser la table ou être responsable de l'eau, etc.

Les animateurs socioculturels sont responsables de concilier assiduité aux activités et liberté de choix de l'enfant. À nouveau, il s'agit d'une opportunité d'apprentissage. Charge à l'adulte d'expliquer aux enfants que pour certaines activités qui se déroulent sur plusieurs jours, s'ils s'engagent alors ils doivent aller jusqu'au bout ; mais cette responsabilité est aussi de déterminer, lorsqu'un enfant ne veut pas faire quelque chose, ou ne veut plus, les causes et de réagir en conséquence. L'éducation est autant une alchimie qu'une science, et tous les acteurs parties prenantes veillent au bien-être de l'enfant et à son évolution jusqu'à l'adolescence et au-delà. En effet, les centres d'animation de Bordeaux ne considèrent pas que leur mission d'accueil et d'accompagnement s'arrête brutalement à 18 ans mais développent des accueils, des formes et des temps d'accompagnement spécifiques pour les jeunes majeurs dans le prolongement des objectifs fixés et initiés dès la maternelle et vers une vie adulte épanouie.

L'association des centres d'animation de quartiers de Bordeaux se compose donc de onze établissements qui chacun accueille et accompagne des enfants de 3 à 17 ans, voire au-delà dans leurs quartiers respectifs. Chargés de décliner en fonction des enjeux, des ressources et des réalités de ces quartiers un projet associatif éducatif et éducatif empreint des valeurs de l'Éducation populaire, ils proposent tous des accueils et des activités en adéquation avec les directives de la Direction départementale de la cohésion sociale (auprès de laquelle ils sont déclarés), respectant les orientations de la Caisse d'Allocations Familiales et guidés par le contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens signés avec la Ville de Bordeaux.

Chaque centre est responsable de développer son projet pédagogique d'accueil collectif de mineurs dans la continuité des éléments soulignés dans le présent projet éducatif.

II. Le centre d'animation

II.1 Fiche d'identité : Centre d'animation Saint-Pierre

Direction :

Sabine Opalinski-Benguigui (directrice)

Elodie Caberty (adjoindte de direction)

Adresse : 4 rue du Mulet 33000 Bordeaux

Téléphone : 05.56.48.16.39

Email : ca.stpierre@acaqb.fr

II.2 Objectifs généraux du centre (projet du centre, projet social, pôle d'excellence)

Le centre d'animation Saint-Pierre fait partie de l'association des centres d'animation de quartiers de Bordeaux. A ce titre, l'ensemble des actions menées répond aux 4 directions du projet associatif :

- *Transmettre les valeurs et principes* : L'hospitalité, le respect, la citoyenneté, la laïcité, la responsabilité, cinq valeurs et principes qui guident l'action des centres d'animation. En tant qu'association républicaine d'animation socioculturelle agréée jeunesse et éducation populaire, les centres d'animation transmettent au quotidien ces valeurs et principes au cœur des actions développées et dans l'apprentissage de la vie collective.

- *Accueillir et accompagner* : Les centres d'animation ont une vocation sociale ; ce sont des lieux d'accueils, de rencontres, d'information, d'orientation, d'accompagnement de personnes de toutes les générations. La mission d'accueil est essentielle : elle se traduit par le fait d'écouter l'autre, de cultiver l'estime à égale reconnaissance des savoirs, savoir-faire et savoir-être. L'association accompagne à la fois des projets individuels et collectifs.

- *Participer à l'éducation et à l'émancipation* : L'éducation et l'émancipation sont au cœur du projet des centres d'animation depuis leur création. En priorités : apprendre à s'enrichir de la langue française, l'éducation et l'équité artistiques et culturelles, l'éducation à l'environnement et au développement durable, l'ouverture au monde, à l'autre, à la diversité culturelle.

- *Développer l'engagement et l'action collective, faire ensemble société* : Faire ensemble, créer du lien est la première vocation de l'animation socioculturelle, partager des rencontres. L'ambition d'émancipation des personnes prend tout son sens dans une dynamique pluri-acteurs. Favoriser l'engagement associatif de chacun et travailler en coopération avec de nombreux partenaires permettent de créer des projets d'animation socioculturelle, de contribuer à faire société.

Le centre d'animation Saint Pierre, agréé centre social, met en place un projet social (2020/2023) qui se décline en 4 axes, chaque axe répondant à des objectifs spécifiques :

A X E 1	Consolider la participation des habitants dans la vie du centre d'animation	Fonction d'accueil ● Continuer Animations de quartier ● Dynamiser Journal de quartier ● Innover Comité d'animation ● Dynamiser Comité des bénévoles ● Dynamiser
A X E 2	Renforcer la solidarité et la veille sociale	Accompagnement social et accès aux droits ● Continuer Accompagnement des publics vulnérables ● Innover Comité ressources ● Dynamiser Ateliers sociolinguistiques ● Dynamiser
A X E 3	Contribuer à l'éducation, l'équité culturelle et l'accès aux loisirs	Accueil et animations à destination des 3/11 ans ● Continuer Accompagnement scolaire 6/17 ans ● Continuer Animation Jeunes 12/25 ans ● Continuer Bibliothèque du Court-Brouillon ● Dynamiser Espace Culture et multimédia ● Innover Parcours culturels le Zinc Pierre ● Dynamiser
A X E 4	Favoriser les liens familiaux et parentaux	Écoute et expression des familles ● Innover Animations autour la parentalité et de la famille ● Dynamiser Séjours et week-ends ● Continuer Éducation à l'environnement ● Dynamiser

Le centre d'animation Saint-Pierre dispose d'un pôle d'excellence Lecture-Ecriture-Multimédia, le Court-Brouillon, constitué :

- D'une bibliothèque avec un fonds de 5500 livres, en grande partie à destination des enfants et des jeunes et dont la thématique principale est l'ouverture au monde.
- D'un espace multimédia avec un plateau technique de 200m² et d'un choix large de matériel multimédia (plateau radio, salle informatique, studio d'enregistrement etc.).

Pour les mener à bien une équipe de 40 professionnels (29,15 ETP en moyenne) et 35 bénévoles (4 ETP en moyenne) travaillent de concert.

III. Les accueils collectifs de mineurs déclarés

III.1 Les centres d'accueils éducatifs et de loisirs

a) Les centres d'accueil éducatif et de loisirs maternels

Liste des sites déclarés : Nom, adresse, n° de déclaration

- **École maternelle Pas Saint Georges** - 55 Rue du Pas-Saint-Georges, 33000 Bordeaux
 - **Directrice déclarée** : Elodie LOUCHEZ-SANCHEZ
 - **Contact** : :06.70.14.57.67

	Mercredis	Hiver	Printemps	Juillet	Août	Toussaint	Noël
Capacité d'accueil	56	32			40	56	32
Encadrement	7 animateurs et un directeur détaché	4 animateurs / jour			5 animateurs / jour	7 animateurs et un directeur détaché	4 animateurs / jour

- **École maternelle Paul Bert** - 3 Rue Paul Bert, 33000 Bordeaux ([GROUPE PAUL BERT](#))
 - **Directrice déclarée** : Sabine OPALINSKI-BENIGUI (direction détachée)
 - **Directeur adjoint déclaré** : Sylvain DESOEUVE
 - **Contact** : :06.47.70.07.26

	Mercredis	Hiver	Printemps	Juillet	Août	Toussaint	Noël
Capacité d'accueil	48	24		32			
Encadrement	6 animateurs	3 animateurs / jour		4 animateurs / jour			

Les objectifs généraux et pédagogiques

Objectif 1 : Favoriser la citoyenneté et le vivre-ensemble par le biais d'activités pédagogiques

Le centre d'accueil éducatif et de loisirs est un lieu d'apprentissage et de sensibilisation à la vie en collectivité. Les enfants partagent des moments de vie quotidienne et d'activités qui leur permettent de se développer socialement et de trouver leur place en tant qu'individu (entraide avec le goûter, ou lors des repas et nettoyage de fin de repas, entraide avec la motricité fine, responsabilisation des plus grands/ plus petit en sortie). L'équipe d'animation favorise la mixité entre les âges pour faire naître de la solidarité et de la rencontre.

- En proposant des activités favorisant l'apprentissage des règles de vie collective
 - Co-construction, avec les enfants, d'une charte de vie commune
 - Mise en place de supports visuels accessibles pour expliquer les règles
 - Proposer des temps d'échanges réguliers pour expliquer les règles aux enfants
- En proposant des activités favorisant l'écoute et la coopération, axées sur les valeurs de respect des autres, d'entraide et non de compétition.
 - Via des jeux de coopération
 - Via des activités sportives
- En favorisant l'expression des enfants
 - En permettant aux enfants d'être force de proposition et en leur laissant expliquer leurs idées. Exemple : mise en place de journées « bulles » où les enfants deviennent acteurs de leur journée.
 - Via des animations spécifiques (ronde de paroles, bilan de fin de journée, horloge des humeurs).
- En adoptant une posture bienveillante envers les enfants et en les aidant à comprendre quels comportements sont interdits et pourquoi.

Objectifs 2 : Faire découvrir de nouvelles disciplines/activités propices au développement de l'enfant et susciter leurs envies

- En stimulant la créativité des enfants via des ateliers artistiques, culturels, sportifs, culinaires, etc. imaginés par les animateurs suite au recueil des envies des enfants.
- En s'appuyant sur les richesses pédagogiques disponibles en interne :
 - Au niveau du centre d'animation Saint-Pierre (espace culture multimédia, bibliothèque)
 - Au niveau de l'association (ex : projet ferme pédagogique du Lac, etc.)
- En privilégiant le travail partenarial
 - Avec les opérateurs culturels de la ville de Bordeaux
 - Avec le maillage associatif du territoire

Objectif 3 : favoriser l'autonomie autour des temps de vie quotidienne

- Proposer des programmes d'activités tenant compte du rythme de l'enfant (arrivées et départs de façon échelonnée matin et soir, sieste modulable dans sa durée ou temps calme selon l'âge et les besoins, etc.).
- Proposer un accompagnement dans l'apprentissage de l'autonomie spécifique aux tranches d'âges :

- Pour les petites sections : un temps privilégié est mis en place pour accueillir les enfants nouveaux entrants pendant le mois de septembre, l'objectif est de faire découvrir les locaux et le mode de fonctionnement du centre d'accueil éducatif et de loisirs. Ces enfants seront accompagnés par un seul et même animateur référent jusqu'aux vacances d'octobre.
- Permettre à l'enfant qu'acquérir des réflexes simples en matière d'hygiène corporelles et de prendre progressivement plus d'autonomie dans la prise des repas.
- Apprendre aux enfants à respecter les lieux et le matériel utilisés
 - Rangement et nettoyage des espaces d'activités lorsque les enfants les quittent
 - Utilisation de matériaux de récupération pour certaines activités
- Accompagner les enfants dans la gestion de leurs émotions et frustrations
 - En étant à l'écoute, avec une posture bienveillante, sans inhiber les émotions des enfants
 - En leur permettant d'exprimer leurs émotions (infirmierie des émotions, etc.)
 - En les aidant à mettre des mots sur leurs ressentis

Objectif 3 : Donner envie aux parents de s'impliquer et leurs laisser la possibilité de le faire

- Associer les familles ponctuellement aux activités
 - En valorisant les compétences des parents volontaires (partage d'expérience, continuité d'une activité à la maison, découvertes des métiers etc.)
 - En échangeant avec les parents lors des temps d'accueil sur le déroulé de la journée
- En expliquant le projet associatif et le projet pédagogique du centre
 - Lors des temps d'accueil
 - En mettant à disposition le projet pédagogique et en invitant les parents à le consulter
 - Via des outils de communication visuelle
- Communiquer sur la vie du centre d'animation et inviter les parents à des temps forts
 - Faire le lien avec l'animation familles et la conseillère en économie sociale et familiale
 - Proposer des temps d'accueil des parents au centre d'animation : une fois par trimestre, les parents sont invités à venir chercher leurs enfants au Zinc Pierre, lieu d'accueil du centre d'animation (exposition des réalisations des enfants, goûter parents/enfants, etc.).

Les moyens

- Humains

L'équipe est composée d'animateurs socioculturels diplômés à plus de 80% de l'animation socioculturelle. Les animateurs sont titulaires du diplôme universitaire de technologies carrières sociales ou du brevet professionnel de la jeunesse éducative, populaire et des sports ou du brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur (avec un niveau Bac+2). Tous partagent les valeurs et principes de l'association. En majorité, les animateurs possèdent l'attestation de prévention et secours de niveau 1.

Dans un souci de cohérence, les animateurs présents le mercredi le sont également durant les vacances. Toutefois, pendant les vacances scolaires, de nouveaux animateurs en CDD rejoignent l'équipe.

- Matériels

Les locaux des écoles

Ecole maternelle Paul Bert	Ecole maternelle Pas Saint Georges
Rez-de-chaussée : Cour de récréation ; Hall ; Salle cocon ; 2 salles de sieste ; 2 blocs sanitaires ; Réfectoire ; Régie 1° étage Salle motricité Sanitaires	Rez-de-chaussée : Cour de récréation ; Salle de motricité ; Salle polyvalente ; 2 blocs sanitaires ; Loge ; Réfectoire ; Régie 1° étage : Salle de sieste ; Bibliothèque ; 1 bloc sanitaire ; Buanderie

Le centre d'animation Saint-Pierre

Chaque centre d'accueil éducatif et de loisirs a, à sa disposition, les locaux et matériels pédagogiques du centre d'animation Saint-Pierre à savoir :

- Une cuisine entièrement équipée
- La petite bibliothèque du centre d'animation
- L'espace culture et multimédia et son plateau technique de 200m2
- La salle d'expression corporelle
- L'espace d'activité le Zinc Pierre

- Organisationnels

Les animateurs intervenants au sein des centres d'accueil éducatif et de loisirs disposent de temps de préparation répartis comme suit :

- 2h de préparation le mardi de 14h15 à 16h15 pour l'ensemble des animateurs intervenant le mercredi (réflexion et préparation des animations, choix des programmes d'animations, organisation des mercredis)
- 2h de temps de travail thématique transversal, tous les 15 jours pour les animateurs en CDI et en CDII (travail sur le projet pédagogique, échange de pratique etc.)

- Avant chaque période de vacances scolaires, l'ensemble des animateurs intervenants pendant les vacances participent à un temps de préparation de 2h pour finaliser l'organisation des vacances.
- Enfin, pendant les vacances scolaires, une réunion de régulation de 1h est organisée chaque mardi soir de 18h à 19h pour permettre aux animateurs présents d'ajuster l'organisation des journées ou d'échanger sur le fonctionnement de l'accueil. Les animateurs disposent également de 1h le vendredi soir, de 18h à 19h pour ranger le site avant le début de la prochaine semaine de vacances ou avant la reprise de l'école.

Les modalités de fonctionnement

Mercredi en période scolaire :

- Horaires d'ouverture : de 8h00 à 18h avec un accueil des parents de 8h00 à 9h30 et de 17h00 à 18h00
- Journée type :

8h -9h30	Accueil des enfants et des parents. - Temps de jeux libres dans le calme. Livraison du repas -Temps de préparation des activités de la journée par les animateurs.
9h30 -11h45	Ronde de parole – Activités ou temps libre pour les enfants
11h45 - 12h30	Repas à la cantine de l'école en 2 services. Temps libre
13h	Sieste ou temps calme puis activité
16h30	Goûter
17h-18h	Temps libre pour les enfants / Accueil des parents

Semaine type pendant les vacances scolaires :

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
<ul style="list-style-type: none"> • Journée « bulle » pour commencer la semaine en douceur : les enfants choisissent leurs activités et d'y participer ou non. L'équipe d'animation est force de proposition et se tient à disposition pour mettre en place les choix d'activité des enfants. 	<ul style="list-style-type: none"> • Journée d'activités manuelles et sportives. • Une réunion de régulation est organisée chaque semaine de 18h à 19h et regroupe l'ensemble des animateurs présents ce jour-là. 	<ul style="list-style-type: none"> • Sortie à la journée dans les parcs de Bordeaux. 	<ul style="list-style-type: none"> • Journée créative : activités manuelles, créatives, sportives et de motricité. 	<ul style="list-style-type: none"> • Journée culturelle en lien avec le pôle d'excellence du centre d'animation Saint Pierre (espace multimédia et petite bibliothèque). Ce temps fort est complété par des visites dans les musées et institutions culturelles de la ville. • 1h de rangement de 18h à 19h pour les animateurs présents

Les inscriptions sont gérées par le centre d'animation Saint-Pierre. Pour le CAEL, elles débutent à partir de la mi-mai précédant la rentrée scolaire.

Les inscriptions au CAEL pour les petites vacances ouvrent 3 semaines avant le début de celles-ci. Les parents ont la possibilité d'inscrire leurs enfants à la journée ou à la demi-journée, avec ou sans repas.

Les tarifs sont calculés en fonction du quotient familial des parents basés sur la grille tarifaire élaborée par la Mairie et votée en conseil d'administration de l'association des centres d'animation des quartiers de Bordeaux.

L'accueil à la demi-journée des enfants est volontairement limité, bien que très demandé par les familles notamment en matinée avec repas. L'association fait le choix de limiter ce type d'accueil car il impacte fortement la mise en place du projet pédagogique et nécessite une logistique supplémentaire pour les animateurs, au détriment du temps d'activités.

Les activités envisagées

1. En lien avec les 4 priorités éducatives de l'association à savoir :

- **L'éducation à la langue française :**

Exemples :

- Ateliers de lecture à la bibliothèque du centre d'animation
- Ateliers radios
- Participation au projet Unicef avec la découverte de livres sur le thème « Héroïnes et héros du quotidien, Petits et grands combats de société ».

- **L'éducation artistique et culturelle :**

Exemples :

- Participation au festival « Eventito », festival artistique de l'école maternelle Pas-Saint-Georges (participation à la création du contenu artistique, programme d'activités en lien avec le festival, soutien logistique, etc.).
- Visite des expositions proposées par les opérateurs culturels de la ville de Bordeaux : Musées, monuments historiques, etc.
- Ateliers théâtre.
- Atelier de découverte et de création vidéo à l'espace culture multimédia du centre d'animation.

- **L'éducation à l'environnement et au développement durable :**

Exemples :

- Via la participation aux animations du centre d'animation de Bordeaux Lac qui anime un pôle d'excellence environnement via une ferme pédagogique.
- Atelier Jardinage avec le centre d'animation Queyries l'école maternelle Paul Bert, le réseau Paul Bert, l'espace jeune du centre d'animation
- Ateliers créatifs avec des matériaux de récupération.
- Sensibilisation au gaspillage.

- **L'ouverture au monde, à l'autre et à la diversité culturelle.**

Exemples :

- Via l'organisation de séjours notamment durant l'été.
- Via la découverte de nouvelles pratiques artistiques, culturelles.

- *En organisant des séjours* : les séjours sont une nouvelle expérience pour les enfants qui développe leur autonomie et leur ouverture au monde. Ils favorisent l'apprentissage de la vie en collectivité et le respect. Impliquer les enfants en abordant les besoins alimentaires, l'organisation de la vie quotidienne et les règles de vie du groupe les aide à s'épanouir et à se responsabiliser. Les séjours se déroulent généralement début août et durent environ 4 jours.

2. En participant à grands temps forts de la ville de Bordeaux

Exemples :

- *Le Carnaval de Bordeaux et sa parade*
- *La convention internationale des droits des enfants*
- *La Fête de l'Europe*
- *La fête du fleuve*

3. En organisant des temps dits de « passerelles »

La passerelle permet de favoriser les échanges entre les enfants de différents âges. Elle permet aux enfants de découvrir le lieu où ils seront accueillis et donc de les rassurer. Cet accueil facilite l'intégration des plus jeunes et valorise /responsabilise les plus grands (mise en place de « parrains-marraines »). Elle permet également aux fratries de se rapprocher et de renforcer les liens.

La passerelle entre les enfants de grande section et ceux qui fréquentent le CAEL 6/11 ans est mise place après les vacances de printemps progressivement au fil des mois (une fois sur le mois d'avril, deux fois sur le mois de mai et trois fois sur le mois de juin).

En été, les enfants partagent leurs repas afin de développer l'autonomie de chacun (couper sa viande tout seul pour les plus jeunes...)

4. En lien avec les projets d'écoles : plan mercredi

- Participation aux temps festifs des écoles (kermesse, festival etc.)
- Mise en place d'animations en continuité des activités proposées sur le temps scolaire (ateliers jardinage, parcours citoyens, artistiques et culturels en lien avec le parcours éducatif des élèves, etc.).
- Mise en place d'animations sur le temps scolaires en cohérence avec les projets classes

b) Les centres d'accueil éducatif et de loisirs élémentaires

Liste des sites déclarés : Nom, adresse, n° de déclaration

- École élémentaire Paul Bert - 62 Rue des Ayres, 33000 Bordeaux – (GROUPE SCOLAIRE PAUL BERT)
 - **Directrice déclarée** : Sabine OPALINSKI-BENIGUI (direction détachée)
 - **Directrice adjointe déclarée** : Aurélie TESSARO
 - **Contact** :06.74.70.10.03

	Mercredis	Hiver	Printemps	Juillet	Août	Toussaint	Noël
Capacité d'accueil	48	60			48	60	36
Encadrement	4 animateurs et un directeur détaché	5 animateurs / jour dont un directeur détaché			4 animateurs / jour	5 animateurs et un directeur détaché	3 animateurs / jour

- École élémentaire Vieux Bordeaux - 7 Rue Saint-Rémi, 33000 Bordeaux –
 - **Directeur déclaré** : Rémy MARTIN
 - **Contact** : 06.73.03.37.38

Site ouvert uniquement les mercredis en période scolaires avec une capacité d'accueil de 36 enfants et 3 animateurs.

Les objectifs pédagogiques

Objectif 1 : Favoriser la citoyenneté et le vivre-ensemble par le biais d'activités pédagogiques

L'hospitalité, le respect, la citoyenneté, la laïcité et la responsabilité sont des valeurs et principes qui guident l'action du centre d'animation. Nous transmettons au quotidien ces valeurs et principes au cœur des actions développées notamment lors de l'apprentissage de la vie collective.

- En proposant des activités favorisant l'apprentissage des règles de vie collective
 - Définition commune des règles de vie collective : les enfants adhèrent à des règles, via leur signature, qu'ils ont eux même fixées.
 - Proposer des temps d'échanges réguliers pour expliquer les règles aux enfants ou les faire évoluer.
- En proposant des activités favorisant le respect, l'écoute et la coopération via des activités qui favorisent la conduite loyale et le franc-jeu.
 - Via des jeux de coopération, de jeux de passes.
 - Via des activités sportives.
 - Via des créations plastiques collectives
- En favorisant l'expression des enfants et en leur permettant de développer leur esprit critique
 - Via la mise en place d'une animation « les enfants proposent », en leur permettant d'être force de proposition et en leur laissant expliquer aux autres les consignes.
 - Via des animations spécifiques (ronde de paroles, débat, ateliers philo, bilan de fin de journée, etc.).

Objectifs 2 : Faire découvrir de nouvelles disciplines propices au développement de l'enfant, à la découverte de ses aptitudes et capacités.

- En stimulant la créativité des enfants via des ateliers artistiques, culturels, sportifs, culinaires, etc. imaginés par les animateurs suite au recueil des envies des enfants (boîte à idées).
- En permettant aux enfants de faire découvrir aux autres leurs savoir-faire, savoir-être et savoir-vivre.
- En s'appuyant sur les richesses pédagogiques disponibles en interne :
 - Au niveau du centre d'animation Saint-Pierre (espace culture multimédia, bibliothèque)
 - Au niveau de l'association (ex : projet ferme pédagogique du Lac, arbre à chansons, etc.)
- En privilégiant le travail partenarial
 - Avec les opérateurs culturels de la ville de Bordeaux
 - Avec le maillage associatif du territoire

Objectif 3 : favoriser l'autonomie autour des temps de vie quotidienne

- Proposer des programmes d'activités tenant compte du rythme de l'enfant (arrivée et départs de façon échelonnée matin et soir, temps calme, etc.).
- Favoriser l'autonomie dans les gestes du quotidien en apprenant aux enfants à faire et non en faisant à leur place (responsabilisation des enfants durant les repas, rangement, etc.).
- Apprendre aux enfants à respecter les lieux et le matériel utilisés
 - Rangement et nettoyage des espaces d'activités lorsque les enfants les quittent
 - Utilisation de matériaux de récupération pour certaines activités
- Accompagner les enfants dans la gestion de leurs émotions et frustrations
 - En étant à l'écoute, avec une posture bienveillante, sans inhiber les émotions des enfants.
 - En leur permettant d'exprimer leurs émotions.
 - En les aidant à mettre des mots sur leurs ressentis.

Objectif 4 : Donner envie aux parents de s'impliquer et leurs laisser la possibilité de la faire

- Associer les familles ponctuellement aux activités
 - En valorisant les compétences des parents volontaires (partage d'expérience, continuité d'une activité à la maison, découvertes des métiers etc.)
 - En échangeant avec les parents lors des temps d'accueil sur le déroulé de la journée
- En expliquant le projet associatif et le projet pédagogique du centre
 - Lors des temps d'accueil
 - En mettant à disposition le projet pédagogique et en invitant les parents à le consulter
 - Via des outils de communication visuelle
- Communiquer sur la vie du centre social et inviter les parents sur des temps forts
 - Faire le lien avec l'animation familles et la conseillère en économie sociale et familiale
 - Proposer des temps d'accueil des parents au centre d'animation : une fois par trimestre, les parents sont invités à venir chercher leurs enfants au Zinc Pierre, lieu d'accueil du centre d'animation (exposition des réalisations des enfants, goûter parents/enfants, etc.).
- Echanger régulièrement avec les parents, lors des temps d'accueils, pour plus de cohérence éducative.

Les moyens

- **Humains**

L'équipe est composée d'animateurs socioculturels diplômés à plus de 80% de l'animation socioculturelle. Les animateurs sont titulaires du diplôme universitaire de technologies carrières sociales ou du brevet professionnel de la jeunesse éducative, populaire et des sports ou du brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur (avec un niveau Bac+2). Tous partagent les valeurs et principes de l'association. En majorité, les animateurs possèdent l'attestation de prévention et secours de niveau 1.

Dans un souci de cohérence, les animateurs présents le mercredi le sont également durant les vacances. Toutefois, pendant les vacances scolaires, de nouveaux animateurs en CDD rejoignent l'équipe.

- **Matériels**

Les locaux des écoles

Ecole Paul Bert	Ecole Vieux Bordeaux
Rez-de-chaussée : Cour de récréation ; préau, réfectoire ; régie ; 2 sanitaires. 1° étage : Salle polyvalente ; 2 blocs sanitaires ; Hall ; Salle art plastique. 2° étage : Salle motricité ; 1 bloc sanitaire.	Rez-de-chaussée : Cour de récréation ; réfectoire ; régie ; 2 sanitaires. 2° étage : Bibliothèque ; Salle d'arts plastiques ; Sanitaires.

Le centre d'animation Saint-Pierre

Chaque centre d'accueil éducatif et de loisirs a à sa disposition les locaux et matériels pédagogiques du centre d'animation Saint-Pierre à savoir :

- Une cuisine entièrement équipée
- La petite bibliothèque du centre d'animation
- L'espace culture et multimédia et son plateau technique de 200m²
- La salle d'expression corporelle
- L'espace d'activité le Zinc Pierre

- **Organisationnels**

Les animateurs intervenants au sein des centres d'accueil éducatif et de loisirs disposent de temps de préparation répartis comme suit :

- 2h de préparation le mardi de 14h15 à 16h15 pour l'ensemble des animateurs intervenant le mercredi (réflexion et préparation des animations, choix des programmes d'animations, organisation des mercredis)
- 2h de temps de travail thématique transversal, tous les 15 jours pour les animateurs en CDI et en CDII (travail sur le projet pédagogique, échange de pratique etc.)
- Avant chaque période de vacances scolaires, l'ensemble des animateurs intervenants pendant les vacances participent à un temps de préparation de 2h pour finaliser l'organisation des vacances.
- Enfin, pendant les vacances scolaires, une réunion de régulation de 1h est organisée chaque mardi soir de 18h à 19h pour permettre aux animateurs présents d'ajuster l'organisation des journées ou d'échanger sur le fonctionnement de l'accueil. Les animateurs disposent également de 1h le vendredi soir, de 18h à 19h pour ranger le site avant le début de la prochaine semaine de vacances ou avant la reprise de l'école.

Les modalités de fonctionnement

Horaires d'ouverture :

De 8h00 à 18h avec un accueil des parents de 8h00 à 9h30 et de 17h00 à 18h00

Journée type

- Mercredi en période scolaire :

8h -9h30	Accueil des enfants et des parents. - Temps de jeux libres dans le calme. Livraison du repas - Temps de préparation des activités de la journée par les animateurs,
9h30	Ronde de parole
10h00-12h00	Activité et temps libre ou inverse
12h00-13h30	Repas
13h30-14h30	Temps calme, relaxation, jeux libres,
14h30-16h30	Activités/sorties
16h30	Goûter,
17h-18h	Temps libre pour les enfants / Accueil des parents

- Semaine type pendant les vacances scolaires :

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
<ul style="list-style-type: none">• Journée « bulle » pour commencer la semaine en douceur: les enfants choisissent leurs activités et d'y participer ou non. L'équipe d'animation est force de proposition et se tient à disposition pour mettre en place les choix d'activité des enfants.	<ul style="list-style-type: none">• Aménagement de pôles d'autonomie dans l'école afin que les enfants puissent jouer, créer, imaginer et s'évader à leur guise dans un espace sécurisé et sécurisant.• Organisation des passerelles.• Une réunion de régulation est organisée chaque semaine de 18h à 19h et regroupe l'ensemble des animateurs présents ce jour-là.	<ul style="list-style-type: none">• Sortie à la journée dans les parcs, musées et institutions culturelles de Bordeaux et sa métropole ou au bord d'un lac du département.	<ul style="list-style-type: none">• Aménagement de pôles d'autonomie dans l'école afin que les enfants puissent jouer, créer, imaginer et s'évader à leur guise dans un espace sécurisé et sécurisant.• Activités en lien avec le pôle d'excellence du centre d'animation Saint Pierre (espace multimédia et petite bibliothèque). Cette journée est aussi l'occasion de visiter les musées et institutions culturelles de la ville. Elle organise des activités sportives.	<ul style="list-style-type: none">• Journée temps fort : la semaine se clôture par de grands jeux à thèmes durant lesquels les enfants rencontrent des personnages venant d'univers incroyables et les aident dans leur quête. Cette journée permet une cohésion des enfants mais aussi de l'ensemble de l'équipe d'animation.• Une heure de rangement de 18h à 19h pour les animateurs présents

Les inscriptions sont gérées par le centre d'animation Saint-Pierre. Elles débutent au mois de juin précédant la rentrée scolaire.

Les inscriptions pour les petites vacances ouvrent 3 semaines avant le début de celles-ci. Les parents ont la possibilité d'inscrire leurs enfants à la journée ou à la demi-journée, avec ou sans repas.

Les tarifs sont calculés en fonction du quotient familial des parents basés sur la grille tarifaire élaborée par la Mairie et votée en conseil d'administration de l'association des centres d'animation des quartiers de Bordeaux. (Cf. [annexe grille tarifaire](#))

L'accueil à la demi-journée des enfants est volontairement limité, bien que très demandé par les familles notamment en matinée avec repas. L'association fait le choix de limiter ce type d'accueil car il impacte fortement la mise en place du projet pédagogique et nécessite une logistique supplémentaire pour les animateurs, au détriment du temps d'activités.

Les activités envisagées

5. En lien avec les 4 priorités éducatives de l'association à savoir :

- **L'éducation à la langue française :**

Exemples :

- *Ateliers de lecture et d'écriture*
- *Ateliers radios*
- *Participation au projet Unicef avec la découverte de livres sur le thème « Héroïnes et héros du quotidien, Petits et grands combats de société ».*

- **L'éducation artistique et culturelle :**

Exemples :

- *Projet d'initiation au chant avec l'Arbre à chansons.*
- *Des ateliers de pratique artistique avec Einstein on the Beach élargis aux autres centres d'animation.*
- *Ateliers d'enregistrements radiophoniques autour de textes et poèmes.*
- *Découvertes culturelles par le biais de spectacles, visites de musées, cinéma....*
- *Ateliers théâtre.*
- *Atelier de découverte et de création vidéo à l'espace culture multimédia du centre d'animation.*

- **L'éducation à l'environnement et au développement durable :**

Exemples :

- *Via la participation aux animations du centre d'animation Bordeaux qui anime un pôle d'excellence environnement via une ferme pédagogique.*
- *Ateliers créatifs avec des matériaux de récupération.*
- *Sensibilisation au gaspillage.*

- **L'ouverture au monde, à l'autre et à la diversité culturelle.**

Exemples :

- *Participation à la semaine du son, le festival du centre d'animation.*
- *Via l'organisation de séjours notamment durant l'été.*
- *Via la découverte de nouvelles pratiques artistiques, culturelles : mangas, cirques, streetart etc.*
- *En organisant des séjours : les séjours sont une nouvelle expérience pour les enfants qui développe leur autonomie et leur ouverture au monde. Ils favorisent l'apprentissage de la vie en collectivité et le respect. Impliquer les enfants en abordant les besoins alimentaires, l'organisation de la vie quotidienne et les règles de vie du groupe les aide à s'épanouir et à se responsabiliser. Les séjours se déroulent généralement début août et durent environ 4 jours.*

6. En participant à grands temps forts de la ville de Bordeaux

Exemples :

- *Le Carnaval de Bordeaux et sa parade*
- *La convention internationale des droits des enfants*
- *La Fête de l'Europe*
- *La fête du fleuve*

7. En organisant des temps dits de « passerelles »

La passerelle entre les enfants scolarisés en CM2 et ceux qui fréquentent l'animation Jeunes 12/17 ans est mise place sur les mercredis après les vacances d'avril. Elle a pour objectif de permettre aux enfants scolarisés en CM2 de découvrir le fonctionnement de l'espace jeunes et de prendre des repères progressivement.

L'équipe souhaite impliquer le plus possible les parents en les informant (présentation de l'espace jeunes par les animateurs 12/17 ans, temps d'échange, etc.)

Le programme des passerelles est pensé avec les enfants et leur participation se fait sur libre-adhésion mais comme une activité à part entière proposée dans le cadre du centre d'accueil éducatif et de loisirs élémentaire. Ces animations sont donc encadrées par un animateur enfance et un animateur du secteur jeune.

8. En lien avec les projets des écoles : plan mercredi

Activités de sensibilisation au développement durable

Ateliers Lecture / Écriture / Sons

Ateliers d'éducation aux médias et à l'information (sur le temps scolaire)

c) Les centres d'accueil éducatif et de loisirs adolescents

Liste des sites déclarés : Nom, adresse, n° de déclaration

- Espace Jeunes du centre d'animation Saint-Pierre – 4 rue du Mulet, 33000 Bordeaux
 - **Directeur déclaré** : Nacim BELHADJ
 - **Contact** : 05.56.48.16.39 / 06.73.03.52.53
 - **Capacité d'accueil** : 24 jeunes âgés de 12 à 18 ans
 - **Encadrement** : 2 animateurs

Les objectifs pédagogiques

Les actions en direction des jeunes de 12 à 17 ans sont menées en cohérence avec le projet éducatif de l'association qui cite comme objectifs l'épanouissement de la personne, le soutien à des initiatives individuelles et collectives afin de favoriser l'expression, l'éveil à la culture, la réussite scolaire, les rencontres entre générations, l'accès aux loisirs, aux sports.

La base de tous les projets avec les jeunes passe par la rencontre des jeunes entre eux et avec les animateurs sur les temps d'accueil, lors de séjours ou d'activités. Ces moments sont pour l'équipe d'animation une réelle opportunité d'aborder les questions de tolérance ou de vivre ensemble, de faire découvrir la diversité des cultures, des intérêts, des désirs, des façons de vivre.

Ces temps d'accueil non formels sont également l'occasion de recueillir les besoins et attentes des jeunes, à savoir :

- Le besoin de se retrouver entre pairs de façon spontanée ou lors d'une activité.
- Le besoin de se référer à l'adulte, autre que les parents.
- Le besoin d'indépendance et d'autonomie, mais ils ont en même temps besoin de se confronter à un cadre, à des règles.
- Le besoin de mener ou de participer à des activités culturelles et/ou sportives encadrées.
- Le besoin d'être accompagné dans la construction de projets.

L'objectif général de l'Espace jeunes est de développer la citoyenneté chez les jeunes en leur permettant de devenir acteur.

Les objectifs opérationnels sont les suivants ;

=> Favoriser la participation des jeunes dans les activités et la vie du centre.

- ✓ Via la mise en place de panneaux muraux pour recueillir leurs souhaits et leurs idées.
- ✓ En laissant les jeunes choisir leurs activités en élaborant un programme de vacance d'été en fonction de leurs souhaits.
- ✓ En établissant des temps de discussion informelle pour évaluer le ressenti des jeunes.
- ✓ En intégrant les nouveaux jeunes au sein du groupe de jeunes déjà présents.
- ✓ En discutant les règles de vie avec le groupe des jeunes en fixant des limites de sécurité, en s'attachant au respect mutuel, en coopérant et s'entraïdant.
- ✓ En instaurant un climat de confiance en étant présent, à l'écoute et à la disponibilité de chaque jeune.

=> Favoriser la participation des jeunes au sein du collectif jeune du centre et de l'association.

- ✓ En expliquant les enjeux du collectif,
- ✓ En les valorisant dans la mise en place des animations collectives
- ✓ En accueillant les rencontres du collectif insitu

=> Favoriser le développement du jeune dans ses activités et la vie quotidienne dans le centre.

- ✓ En proposant des activités culturelles, artistiques et sportives.
- ✓ En proposant de nouvelles pratiques liées à la musique, l'expression corporelle, etc. permettant aux jeunes de développer leur créativité, leur motricité, leur imaginaire, leur ouverture d'esprit et leur curiosité.
- ✓ En organisant des stages multimédia encadrés par des animateurs spécialisés, pour permettre de découvrir différentes disciplines (réalisation de clips vidéo multi caméras, initiation à l'image numérique et retouche photo, etc.) et d'acquérir un savoir et un savoir-faire.
- ✓ En organisant des événements, des nuitées à la ferme pédagogique du lac, etc.
- ✓ En organisant des activités de découverte : tir à l'arc, sorties à l'extérieur du centre d'animation, sortie à la plage du lac, grimparbre, canoé kayak, etc.
- ✓ En organisant des rencontres avec d'autres jeunes, partages et échanges autour du jeu, dans la découverte et la confection culinaire, etc.
- ✓ En impliquant les jeunes sur des chantiers citoyens.

=> Favoriser la mobilité, l'ouverture au monde et à l'autre

- ✓ En proposant des accompagnements dans le cadre du dispositif « Destin'action »
- ✓ En organisant des séjours européens dans le cadre d'Erasmus+
- ✓ En renforçant les projets d'animation et de séjours intercentres
- ✓ En proposant des projets ou activités qui s'appuient sur le pôle d'excellence

Les moyens

- **Humains**

Deux animateurs sont affectés à l'organisation et la gestion de l'espace jeunes tout au long de l'année :

- un animateur BAPAAT (loisirs du jeune et de l'enfant et loisirs tout public dans les sites et structures d'accueil collectif avec des supports techniques : jeux, jeux sportifs collectifs, VTT, course d'orientation), brevet de surveillant de baignade, PSC1 et permis B.
- une animatrice BPJEPS (loisirs tous publics), PSC1.

- **Matériels**

Au sein du centre d'animation Saint-Pierre, une salle est dédiée à l'accueil des jeunes, Toutefois, celui-ci peut se faire dans tout le centre (salle multimédia, bibliothèque etc.). Nous pouvons utiliser la cour, la salle de sport et d'expression corporelle, le bistrot « le zinc pierre », la cuisine, l'espace culture multimédia ainsi que la petite bibliothèque « le court

brouillon ». Le mini bus du centre (un 9 places) est mis à disposition de l'espace jeunes pour l'organisation de sortie, séjours etc.

L'espace jeunes dispose de matériel pédagogique varié, ainsi que du matériel sportif, du matériel de camping (tentes, etc...) ainsi que divers jeux et instruments de musique

- **De communication**

Nous utilisons différents outils et moyens pour communiquer avec les jeunes et leurs parents :

- édition de plaquettes d'information concernant l'espace jeunes et son programme d'activités.
- réunions d'information avec les parents concernant des projets spécifiques.
- envoi de courriels pour diffuser les programmes d'activités aux familles.
- envoi mensuel d'une lettre d'information numérique.
- site internet de l'association (agenda, téléchargement des dossiers d'inscription etc.).
- panneaux d'informations dans la salle jeune.

Les modalités de fonctionnement

Les jeunes sont accueillis sur le centre en fonction du programme d'activités et selon des horaires définis. Ils s'inscrivent au préalable à l'accueil du centre et viennent sur les activités proposées.

- Modalités d'inscriptions administratives : pour toute inscription, un dossier administratif et une inscription sur place sont obligatoires, de préférence en présence des parents pour les plus jeunes.

L'adhésion à l'Association des Centres d'Animation des Quartiers de Bordeaux est de 6€ pour les moins de 18 ans et de 9€ pour les plus de 18 ans.

Les inscriptions se font sur les horaires de l'accueil du centre /Mardi : 9h00 - 12h30 et 14h00 – 19h00 / Mercredi et jeudi : 9h00 - 12h30 et 14h00 – 19h / Vendredi : 14h00 – 19h00

Semaine type :

Durant les vacances scolaires, l'accueil des jeunes se fait du lundi au vendredi entre 10h et 18h, et certaines soirées (soirée barbecue, repas partagé, etc...)

Pour mener ce projet à bien, les temps d'accueils et les horaires d'ouverture peuvent être modifiés afin de nous adapter aux disponibilités des jeunes. Exemple type :

Lundi : 14h00 – 18h00 : accueil au centre, jeux, etc.

Mardi : 10h00 – 18h00 : activité sportive, pique-nique au centre puis sortie à la demi-journée piscine.

Mercredi : 10h00 - 18h00 : pique-nique et point fort aventure gironde Équitation.

Jeudi : 10h00 - 18h00 : chantier citoyen au centre : création de jardinières et d'un composteur.

Vendredi : 9h00 - 13h00 : sortie à la demi-journée : téléski nautique puis pique-nique au centre

13h30 - 18h00 : accueil jeux et préparation séjour

Les activités envisagées

L'accueil non-formel est considéré comme une activité à part entière, puisqu'il est prévu et développé de manière très précise par les animateurs pour faire émerger les besoins et les envies.

Ensuite, les activités s'intègrent dans les domaines suivants :

✓ Educatif et citoyenneté :

- Chantiers citoyens et actions de co-financement pour permettre aux jeunes de cumuler des bourses loisirs afin de financer en partie leurs loisirs, des séjours, une adhésion à des activités sportives, etc.
- Séjours entre pairs ou/et intergénérationnels : ce sont des moments privilégiés où s'exercent la solidarité, la citoyenneté, relation de confiance, etc.
- Le suivi et l'accompagnement de projets collectifs ou individuels : quel que soit le projet, il se transforme en véritable occasion « d'apprentissage civique ». Cet apprentissage est « multiforme », de toutes sortes de savoirs utiles à la vie, qui passent par la créativité et l'implication.

✓ Loisirs :

- Des actions intercentres sont menées pour découvrir d'autres lieux (mobilité, rencontrer d'autres jeunes, partager des activités ou des sorties, etc.), notamment avec le centre d'animation Bordeaux Sud.
- Les temps de loisirs afin de proposer des moments de détente autour de la pratique d'une activité (activités autour du jeu, de la musique, de la cuisine, des sorties à la journée de découverte sportive et/ou culturelle, des repas partagés, des soirées, etc.)
- Accueil à la petite bibliothèque du centre, pour l'emprunt de livres et lecture sur site.

✓ Culturel

- Parcours culturel : organisation avec les jeunes d'un programme de sorties pour découvrir l'offre culturelle variée proposée par la ville ou la métropole (spectacles de danse, pièce de théâtre, match d'improvisation, ciné-débat, café-musée, etc.).
- Ateliers de création à partir d'outils multimédias (film de poche avec les téléphones portables, cartes postales sonores, interviews, plateau radio, expo photo...)

III.2 Les accueils périscolaires

a) Les accueils périscolaires maternels

Liste des sites déclarés : Nom, adresse, n° de déclaration

- **École maternelle Pas Saint Georges** - 55 Rue du Pas-Saint-Georges, 33000 Bordeaux
 - **Directrice déclarée** : Elodie Louchez-Sanchez
 - **Contact** : :06.70.14.57.67
 - **Capacité d'accueil** : 70 places
 - **Encadrement** : 7 animateurs dont une directrice détachée.

- **École maternelle Paul Bert** - 3 Rue Paul Bert, 33000 Bordeaux ([GROUPE SCOLAIRE PAUL BERT](#))
 - **Directrice déclarée** : Sabine OPALINSKI-BENIGUI (direction détachée)
 - **Directeur adjoint déclaré** : Sylvain DESOEUVE
 - **Contact** : :06.47.70.07.26
 - **Capacité d'accueil** : 70 places
 - **Encadrement** : 6 animateurs.

Les objectifs pédagogiques



Le Goûter, un temps de partage et d'échange :

Lorsque le goûter commence, les enfants se répartissent par affinités. Nous veillons à ce qu'ils mangent assis ce qui permet un temps d'échange privilégié et de détente. Cependant, nous sommes vigilants à ce que chacun jette ses déchets et participe au nettoyage du lieu dans un effort collectif. Cette démarche développe la solidarité. Il s'agit de leur faire prendre conscience qu'ils vivent ensemble et qu'il est de la responsabilité de chacun de maintenir ce lieu commun propre.



Respect du choix des enfants :

Respecter le libre-arbitre des enfants.

Une fois le goûter et le rangement terminés, les enfants sont libres de se répartir sur différents pôles d'activités affichés sur des panneaux accrochés en amont. L'objectif est de respecter leur libre-arbitre, leurs envies du jour. Une fois leur positionnement terminé, les groupes partent en activités. Ils peuvent aussi ne rien faire et rester dans un espace cocon en jeu libre ou avec des livres.



Des espaces mieux délimités pour renforcer l'autonomie :

Constat : les enfants étant nombreux dans les cours de récréation, les équipes ont décidé de redéfinir les espaces de jeux afin de fluidifier les allées et venues. Ainsi, les enfants se répartissent par type d'activités ; cela leur permet de s'adapter au groupe et à la vie en collectivité sans en subir les contraintes. Du matériel est mis à disposition des enfants dans divers espaces (espace lecture, espace jeux de construction, espace jeux collectifs, espace dessin et coloriage etc.). Les enfants peuvent en disposer au gré de leurs envies ou bien jouer entre eux. L'objectif ici est de permettre la prise d'initiative collective ou individuelle et la responsabilisation de l'enfant.



Favoriser l'autonomie des gestes quotidiens :

Le passage aux toilettes est un moment où l'équipe prend le temps d'apprendre ou d'accompagner les gestes d'hygiène, le but étant que les enfants soient capables de les effectuer sans aide. Les temps de transition (accueils matins et soirs) sont autant d'occasions d'apprendre à s'habiller seul (faire ses lacets, mettre son manteau, etc.).



La participation des familles :

L'APS est, pour les familles, un moyen de garde. Ainsi leur participation à l'élaboration des contenus pédagogiques est inexistante sur ce temps. Cependant, le lien entre les parents et l'équipe d'animation est maintenu au moment du départ de l'enfant. C'est là que l'équipe les informe des petits ou grands tracas que l'enfant a vécu durant sa journée.



La participation des enfants :

Les activités favorisent le développement de la motricité fine et les divers apprentissages, néanmoins, elles sont de courte durée pour s'adapter au départ échelonné des enfants. Ils ne participent donc pas à l'élaboration des propositions des activités pédagogiques, en revanche, ils décident de leur propre chef de s'y inscrire.

Les moyens

- **Humains**

L'équipe est composée d'animateurs socioculturels diplômés à plus de 80% de l'animation socioculturelle. Les animateurs sont titulaires du diplôme universitaire de technologies carrières sociales ou du brevet professionnel de la jeunesse éducative, populaire et des sports ou du brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur (avec un niveau Bac+2). Tous partagent les valeurs et principes de l'association. En majorité, les animateurs possèdent l'attestation de prévention et secours de niveau 1.

Dans un souci de cohérence, nous privilégions la présence des mêmes animateurs du lundi au vendredi.

- **Matériels**

Ecole maternelle Paul Bert	Ecole maternelle Pas Saint Georges
Rez-de-chaussée : Cour de récréation ; Hall ; Salle cocon ; 2 blocs sanitaires ; Réfectoire ; Régie 1°étage Salle motricité Sanitaires	Rez-de-chaussée : Cour de récréation ; Salle de motricité ; Salle polyvalente ; 2 blocs sanitaires ; Loge ; Réfectoire ; Régie 1° étage : Salle de sieste ; Bibliothèque ; 1 bloc sanitaire ; Buanderie

- **Organisationnels**

Les animateurs intervenants sur les temps de l'accueil périscolaire disposent d'une réunion de 1h30 par trimestre pour échanger sur l'organisation de l'accueil et ajuster le fonctionnement.

Cette réunion est animée par le responsable de site.

Les modalités de fonctionnement

L'accueil se fait sur les écoles les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 16h30 à 18h30.
Les parents sont libres de venir chercher leur enfant quand ils le souhaitent.

Les inscriptions sont gérées par le centre d'animation Saint-Pierre.

Les tarifs sont calculés en fonction du quotient familial des parents basés sur la grille tarifaire élaborée par la Mairie et votée en conseil d'administration de l'association des centres d'animation des quartiers de Bordeaux. (Cf. [annexe grille tarifaire](#))

Les activités envisagées

Il s'agit d'un temps intermédiaire où différentes propositions d'activités de loisirs peuvent être proposées aux enfants.

Il s'agit de répondre aux besoins des familles qui travaillent, de proposer un accueil adapté et d'accueillir en douceur les enfants qui finissent l'école et offrir un espace de transition entre temps scolaire et temps familial. Ce temps permet également d'informer les familles de la journée de leur enfant.

b) Les accueils périscolaires élémentaires

Liste des sites déclarés : Nom, adresse, n° de déclaration

- École élémentaire Paul Bert - 62 Rue des Ayres, 33000 Bordeaux – (GROUPE SCOLAIRE PAUL BERT)
 - **Directrice déclarée** : Sabine OPALINSKI-BENGUIGUI (direction détachée)
 - **Directeur adjoint déclaré** : Aurélie TESSARO
 - **Contact** :06.74.70.10.03
 - **Capacité d'accueil** : 107 places
 - **Encadrement** : 6 animateurs dont une directrice détachée

Les objectifs pédagogiques



Le Goûter, un temps de partage et d'échange :

Lorsque le goûter commence, les enfants se répartissent par affinités. Nous veillons à ce qu'ils mangent assis ce qui permet un temps d'échange privilégié et de détente. Cependant, nous sommes vigilants à ce que chacun jette ses déchets et participe au nettoyage du lieu dans un effort collectif. Cette démarche développe la solidarité. Il s'agit de leur faire prendre conscience qu'ils vivent ensemble et qu'il est de la responsabilité de chacun de maintenir ce lieu commun propre.



Respect du choix des enfants :

Respecter le libre-arbitre des enfants.

Une fois le goûter et le rangement terminés, les enfants sont libres de se répartir sur différents pôles d'activités affichés sur des panneaux accrochés en amont. L'objectif est de respecter leur libre-arbitre, leurs envies du jour. Une fois leur positionnement terminé, les groupes partent en activité.



Des espaces mieux délimités pour renforcer l'autonomie :

Constat : les enfants étant nombreux dans les cours de récréation, les équipes ont décidé de redéfinir les espaces de jeux afin de fluidifier les allées et venues. Ainsi, les enfants se répartissent par type d'activités ; cela leur permet de s'adapter au groupe et à la vie en collectivité sans en subir les contraintes. Du matériel est mis à disposition des enfants dans divers espaces (espace lecture, espace jeux de construction, espace jeux collectifs, espace dessin et coloriage etc.). Les enfants peuvent en disposer au gré de leurs envies ou bien jouer entre eux. L'objectif ici est de permettre la prise d'initiative collective ou individuelle et la responsabilisation de l'enfant.



Favoriser l'autonomie des devoirs :

Les enfants peuvent « faire leurs devoirs » en autonomie.



La participation des familles :

L'APS est, pour les familles, un moyen de garde. Ainsi leur participation à l'élaboration des contenus pédagogiques est inexistante sur ce temps. Cependant, le lien entre les parents et l'équipe d'animation est maintenu au moment du départ de l'enfant. C'est là que l'équipe les informe des petits ou grands tracas que l'enfant a vécu durant sa journée.



La participation des enfants :

Les activités favorisent le développement de la motricité fine et les divers apprentissages, néanmoins, elles sont de courte durée pour s'adapter au départ échelonné des enfants. Ils ne participent donc pas à l'élaboration des propositions des activités pédagogiques, en revanche, ils décident de leur propre chef de s'y inscrire.

Le taux d'encadrement est d'un animateur pour 18 enfants âgés de 6 à 11 ans

Les moyens

- Humains

L'équipe est composée d'animateurs socioculturels diplômés à plus de 80% de l'animation socioculturelle. Les animateurs sont titulaires du diplôme universitaire de technologies carrières sociales ou du brevet professionnel de la jeunesse éducative, populaire et des sports ou du brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur (avec un niveau Bac+2). Tous partagent les valeurs et principes de l'association. En majorité, les animateurs possèdent l'attestation de prévention et secours de niveau 1.

Dans un souci de cohérence, nous privilégions la présence des mêmes animateurs du lundi au vendredi.

- Matériels

Ecole Paul Bert
Rez-de-chaussée : Cour de récréation ; Réfectoire ; régie ; 2 sanitaires.
1° étage : Salle polyvalente ; 2 blocs sanitaires ; Hall ; Salle art plastique.
2° étage : Salle motricité ; 1 bloc sanitaire.

- Organisationnels

Les animateurs intervenants sur les temps de l'accueil périscolaire disposent d'une réunion de 1h30 par trimestre pour échanger sur l'organisation de l'accueil et ajuster le fonctionnement.

Cette réunion est animée par le responsable de site.

Les modalités de fonctionnement

Accueil tous les matins de 7h30 à 8h30 et le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 16h30 à 18h30
Les parents sont libres de déposer ou de venir chercher leur enfant quand ils le souhaitent.

Les inscriptions sont gérées par le centre d'animation Saint-Pierre.

Les tarifs sont calculés en fonction du quotient familial des parents basés sur la grille tarifaire élaborée par la Mairie et votée en conseil d'administration de l'association des centres d'animation des quartiers de Bordeaux. (Cf. annexe grille tarifaire)

Les activités envisagées

Il s'agit d'un temps intermédiaire où différentes propositions d'activités de loisirs peuvent être proposées aux enfants.

Il s'agit de répondre aux besoins des familles qui travaillent, de proposer un accueil adapté et d'accueillir en douceur les enfants qui finissent l'école et offrir un espace de transition entre temps scolaire et temps familial. Ce temps permet également d'informer les familles de la journée de leur enfant.

III.3 Les activités de la pause méridienne

a) Les activités de la pause méridienne maternelles

Liste des sites déclarés : Nom, adresse, n° de déclaration

- École maternelle Pas Saint Georges - 55 Rue du Pas-Saint-Georges, 33000 Bordeaux
- École maternelle Paul Bert - 3 Rue Paul Bert, 33000 Bordeaux
- Encadrement : un animateur par site, de 11h30 à 13h30
- Capacité d'accueil : 14 enfants toutes les 45 minutes.

Les objectifs pédagogiques

- **Favoriser le vivre ensemble par le biais d'activités pédagogiques en proposant un temps d'activités structurés pour apaiser le temps de la pause méridienne** : en effet, ce temps peut s'avérer compliqué en termes de relations car beaucoup d'enfants se retrouvent généralement dans un seul espace, cour de récréation ou salle de motricité sous la surveillance d'un ou deux agents municipaux. Ce temps peut alors être source de conflits, d'ennuis, d'insécurité.

Les PAM permettent aux enfants de se retrouver en petit groupe dans un espace sécurisé et sécurisant. Ils peuvent s'épanouir et évoluer dans un cadre souple permettant d'apaiser ce temps de pause méridienne. L'aménagement de l'espace est un point structurant pour l'enfant qui évolue dans un environnement familier. Il est aménagé pour stimuler l'imagination et favoriser l'apaisement et le partage.

Les animateurs se réservent du temps pour être force de propositions afin de sensibiliser et faire découvrir de nouvelles pratiques pédagogiques aux enfants.

- **Favoriser l'autonomie et l'apprentissage de la vie quotidienne** : le temps des PAM permet la responsabilisation des enfants qui sont acteurs de leur temps de loisirs. Durant cette journée d'école bien remplie, ils ont alors la possibilité de ne rien faire, de souffler, de respirer et de laisser libre court à leur imagination. Ils retrouvent alors de l'énergie pour poursuivre le reste de la journée.

La participation des enfants aux PAM se fait sur la base du volontariat, l'enfant choisi et identifie ce dont il a besoin et envie à un moment donné.

Les moyens

• Humains

Les animateurs intervenants sur les PAM maternels sont titulaires d'un diplôme professionnel dans l'animation socioculturelle. Tous partagent les valeurs et principes de l'association.

Dans un souci de cohérence, nous privilégions la présence des mêmes animateurs du lundi au vendredi.

• Matériels

Les PAM ont lieu dans une des salles d'activités de l'école, permettant ainsi d'accueillir le même groupe d'enfants pendant un créneau de 45 minutes.

- **Organisationnels**

Les animateurs intervenants sur les PAM disposent de 2h par semaine pour préparer leurs animations. Ce temps de préparation rassemble l'ensemble des animateurs animant des PAM, de façon à permettre les échanges entre eux.

Les modalités de fonctionnement

Les inscriptions sont gérées par le centre d'animation Saint-Pierre. Tous les enfants accueillis sur le temps de la pause méridienne doivent être adhérents à l'association.

Les animateurs consignent dans un carnet de bord la liste des enfants présents dans chaque groupe, une copie est remise au personnel de l'école, de façon à savoir quels sont les enfants sous notre responsabilité.

Ecole maternelle Pas Saint Georges	Lundi, mardi, jeudi, vendredi 11h30 – 13h30	1 animateur
Ecole maternelle Paul Bert	Un groupe toutes les 45 minutes	3 groupes de 14 enfants

Les activités envisagées

Le temps des PAM est une page blanche dans la journée des enfants qui leur permet de construire collectivement ou individuellement un ou des projets en fonction de leurs envies. Les animateurs en charge de ces animations sont attentifs aux propositions des enfants et les accompagnent dans le montage et la création de leurs choix de projets et d'activités (Par exemple : écoutes et découvertes musicales, relaxation, lecture à voix haute, chant, activités manuelles...). Les enfants peuvent ainsi laisser libre court à leurs interactions, à leurs jeux accompagnés d'un animateur bienveillant.

b) Les activités de la pause méridienne élémentaires

Liste des sites déclarés : Nom, adresse, n° de déclaration

- École élémentaire Paul Bert - 62 Rue des Ayres, 33000 Bordeaux -
- Encadrement : un animateur le lundi – 2 animateurs le mardi, jeudi et vendredi.
- Capacité d'accueil : 18 enfants toutes les 45 minutes par animateurs.

Les objectifs pédagogiques

- **Favoriser le vivre ensemble par le biais d'activités pédagogiques en proposant un temps d'activités structurés pour apaiser le temps de la pause méridienne :** en effet, ce temps peut s'avérer compliqué en termes de relations car beaucoup d'enfants se retrouvent généralement dans un seul espace, cour de récréation ou salle de motricité sous la surveillance d'un ou deux agents municipaux. Ce temps peut alors être source de conflits, d'ennuis, d'insécurité.

Les PAM permettent aux enfants de se retrouver en petit groupe dans un espace sécurisé et sécurisant. Ils peuvent s'épanouir et évoluer dans un cadre souple permet d'apaiser ce temps

de pause méridienne. L'aménagement de l'espace est un point structurant pour l'enfant qui évolue dans un environnement familial. Il est aménagé pour stimuler l'imagination et favoriser l'apaisement et le partage.

Les animateurs se réservent du temps pour être force de propositions afin de sensibiliser et faire découvrir de nouvelles pratiques pédagogiques aux enfants.

- **Favoriser l'autonomie et l'apprentissage de la vie quotidienne** : le temps des PAM permet la responsabilisation des enfants qui sont acteurs de leur temps de loisirs. Durant cette journée d'école bien remplie, ils ont alors la possibilité de ne rien faire, de souffler, de respirer et de laisser libre court à leur imagination. Ils retrouvent alors de l'énergie pour poursuivre le reste de la journée.

La participation des enfants aux PAM se fait sur la base du volontariat, l'enfant choisi et identifie ce dont il a besoin et envie à un moment donné.

Les moyens

- **Humains**

Les animateurs intervenants sur les PAM élémentaires sont titulaires d'un diplôme professionnel dans l'animation socioculturelle. Tous partagent les valeurs et principes de l'association.

Dans un souci de cohérence, nous privilégions la présence des mêmes animateurs du lundi au vendredi.

- **Matériels**

Les PAM ont lieu dans une des salles d'activités de l'école, permettant ainsi d'accueillir le même groupe d'enfants pendant un créneau de 45 minutes.

- **Organisationnels**

Les animateurs intervenants sur les PAM disposent de 2h par semaine pour préparer leurs animations. Ce temps de préparation rassemble l'ensemble des animateurs animant des PAM, de façon à permettre les échanges entre eux.

Les modalités de fonctionnement

Les inscriptions sont gérées par le centre d'animation Saint-Pierre. Tous les enfants accueillis sur le temps de la pause méridienne doivent être adhérents à l'association.

Les animateurs consignent dans un carnet de bord la liste des enfants présents dans chaque groupe, une copie est remise au personnel de l'école, de façon à savoir quels sont les enfants sous notre responsabilité.

Ecole élémentaire Paul Bert	Lundi, mardi, jeudi, vendredi 11h30 – 13h30 Un groupe toutes les 45 minutes	2 animateurs / 6 groupes de 18 enfants Sauf le lundi : 1 animateur / 3 groupes de 18 enfants
--------------------------------	---	---

Les enfants acceptés en PAM sont uniquement les enfants adhérents à l'association.

Les animateurs consignent dans un carnet de bord la liste des enfants présents dans chaque groupe, une copie est remise au personnel de l'école, de façon à savoir quels sont les enfants sous notre responsabilité.

Les inscriptions/adhésions sont gérées par le centre d'animation Saint-Pierre.

Les activités envisagées

Le temps des PAM est une page blanche dans la journée des enfants qui leur permet de construire collectivement ou individuellement un ou des projets en fonction de leurs envies. Les animateurs en charge de ces animations sont attentifs aux propositions des enfants et les accompagnent dans le montage et la création de leurs choix de projets et d'activités (Par exemple ludothèque, origamis, fabrication de hauts parleurs dans le cadre de la semaine du son, jeux musicaux, jeux d'expressions ou encore des activités créatives et manuelles). Les enfants peuvent ainsi laisser libre court à leurs interactions, à leurs jeux accompagnés d'un ou deux animateurs bienveillants.

IV. Conclusion

Dans notre engagement associatif, nous participons à la construction citoyenne de l'enfant en insufflant dans chacune de nos actions les valeurs de respect, d'entraide, d'ouverture au monde et de laïcité dans un esprit républicain.

Par définition, les loisirs éducatifs ont pour but d'apporter à l'enfant des connaissances par le biais de sorties culturelles, d'activités ludiques, de jeux collectifs ou encore d'ateliers sportifs et de motricité. Ainsi, le développement intellectuel et physique tout comme l'adaptation sociale de l'enfant peuvent se développer. Il s'agit d'accroître sa psychomotricité et sa réflexion éthique à travers les règles mais aussi d'enrichir son savoir et ses pratiques culturelles. L'idée est de semer des messages à travers des activités qui germeront ou non, mais qui auront eu de toute façon un impact sur les consciences et les comportements de chacun dans cette volonté du bien vivre ensemble en société. Notre responsabilité en tant que co-acteur éducatif est de participer, avec toute l'humilité qui doit être la nôtre, à « former » de futurs citoyens responsables, émancipés, épanouis et solidaires.

De façon générale, tous les temps d'animation proposés ont pour finalité :

- **La diffusion des valeurs et principes défendus par l'ACAQB :**

D'un point de vue général, l'association des centres d'animation de quartiers de Bordeaux tient particulièrement à ce que les valeurs d'hospitalité, de respect, de citoyenneté, de responsabilité et enfin le principe de laïcité soient pleinement exprimés à travers les divers ateliers mis en place par chaque centre, tant dans les domaines artistiques, culturels, sportifs que ludiques mais, également, à travers la posture des animateurs.

- **Le travail partenarial**

La volonté de l'association est de construire un partenariat de qualité avec le maillage associatif bordelais. En effet, l'échange de savoir-faire professionnels est primordial dans la mise en place d'ateliers, de sorties ou autres activités. La mise en commun de valeurs, d'objectifs – généraux ou opérationnels – est importante pour que les enfants puissent s'épanouir et apprendre. La mise en valeur de l'Education Populaire à travers le maillage associatif est d'une absolue nécessité dans la perspective du « vivre ensemble ». Les bilans doivent faire l'état des lieux de ces partenariats mis en place durant l'année.

Les ressources partenariales mobilisées

Collectivité territoriale	Service Enfance - Ville de Bordeaux
Collectivité territoriale	Parentèle - Ville de Bordeaux
Collectivité territoriale	Maison des adolescents - Ville de Bordeaux
Collectivité territoriale	Mairie de quartier - Ville de Bordeaux
Collectivité territoriale	MDSI - Conseil départemental
Collectivité territoriale	Musée de Beaux-Arts - Ville de Bordeaux
Collectivité territoriale	Musée d'Aquitaine - Ville de Bordeaux
Collectivité territoriale	Conservatoire de musique - Ville de Bordeaux
Collectivité territoriale	TNBA - Ville de Bordeaux
Éducation Nationale	École maternelle Paul BERT
Éducation Nationale	École maternelle Pas-Saint-Georges
Éducation Nationale	École élémentaire Paul BERT
Éducation Nationale	École élémentaire Vieux Bordeaux
Éducation Nationale	Collège Cheverus
Association	CLUB PREVENTION CALK
Association	Cos Quancard
Association	ALIFS
Association	Surf Insertion
Association	Associations de parents d'élèves
Association	Young folk
Association	APEEF Maison des enfants
Association	Einstein on the Beach
Association	Réseau Paul Bert
Association	O sol du Portugal

L'évaluation

L'association s'engage à assurer un accueil et un accompagnement de qualité en direction de l'enfance, de la jeunesse, en lien avec les familles, permettant la transmission des valeurs républicaines, l'éducation à l'environnement et au développement durable, l'ouverture au monde, à l'autre et à la diversité culturelle.

Concernant l'accueil des 3/11 ans :

Les résultats attendus sont les suivants ;

- a) Répondre à un besoin social et à des solutions de modes d'accueil éducatifs, en cohérence avec le système éducatif et en accompagnement et soutien de la fonction parentale.
- b) Proposer et rendre accessible des activités éducatives, culturelles, sportives et de loisirs, permettant l'épanouissement personnel, la réussite et l'intégration dans la société des enfants.
- c) Favoriser l'implication, la prise d'initiative, la prise de responsabilité et l'engagement des enfants et de leurs familles dans l'émergence et le développement de projets.
- d) Soutenir le lien social en renforçant les solidarités, les rencontres, les échanges, les relations intergénérationnelles, les passerelles entre cultures, et l'apprentissage de la citoyenneté.

Les indicateurs retenus sont les suivants :

INDICATEURS ANNUELS (année n+1)	INDICATEURS DE MI-PARCOURS (Juillet)
a) Taux de couverture et taux d'occupation des Accueils de Loisirs Sans Hébergement [ALSH] et écart entre taux de fréquentation conventionnés et taux réalisés, à l'échelle de l'ACAQB, par quartier et en fonction de genres.	
b) Nombre d'heures de présence par Accueil Collectif de Mineurs [ACM], à l'échelle de l'ACAQB, par quartier et en fonction du genre.	a) Taux de couverture et taux d'occupation des Accueils de Loisirs Sans Hébergement [ALSH] et écart entre taux de fréquentation conventionnés et taux réalisés, à l'échelle de l'ACAQB, par quartier et en fonction de genres.
c) Transmission d'une fiche qualitative et quantitative de suivi annuel par centre agréé (cf. modèle service de la Ville).	b) Nombre d'heures de présence par Accueil Collectif de Mineurs [ACM], à l'échelle de l'ACAQB, par quartier et en fonction du genre.
d) Agrément ACM et projet éducatif pour l'organisation et l'animation des activités sociales et éducatives à destination des 3/11 ans.	c) Nombre d'événements avec la participation des enfants dans le cadre d'actions d'animation locale et répartition des participants par genre.
e) Niveau de satisfaction des bénéficiaires et acteurs de l'éducation par enquête via une grille conjointement élaborée avec la ville sur une échelle de 1 à 5.	
f) Nombre d'événements avec la participation des enfants dans le cadre d'actions d'animation locale et répartition des participants par genre.	

Concernant l'accueil des 12/17 ans :

Les résultats attendus sont les suivants ;

- a) Proposer et développer des accueils, activités et actions culturelles, sportives et de loisirs, adaptées et ajustées aux tranches d'âges et à l'environnement des quartiers, et ce, en s'appuyant sur les ressources de la Ville, afin d'optimiser le rayonnement de l'action éducative.
- b) Favoriser l'implication, la prise d'initiatives et la prise de responsabilités des jeunes dans leurs projets et dans leur participation citoyenne.
- c) Mettre en place des espaces d'accueil, d'échanges et d'accompagnement ouverts en lien avec les clubs de prévention, concourant à l'autonomie et à la responsabilisation des jeunes.
- d) Concourir à l'égalité entre les hommes et les femmes en initiant des actions de sensibilisation et la recherche d'innovations.
- e) Travailler en partenariat avec des acteurs de l'action jeunesse dont la Maison des Adolescents.
- f) Contribuer à la politique jeunesse.

Les indicateurs retenus sont les suivants :

INDICATEURS ANNUELS (année n+1)	INDICATEURS DE MI-PARCOURS (Juillet)
<p>a) Taux de couverture des ACM 12/17 ans à l'échelle de l'ACAQB et par quartier.</p> <p>b) Nombre de jeunes et d'heures d'accueil par Accueil Collectif de Mineurs [ACM] à l'échelle de l'ACAQB, par quartier et en fonction du genre.</p> <p>c) Agrément ACM et projet éducatif pour l'organisation et l'animation des activités sociales et éducatives à destination des 12/17 ans.</p> <p>d) Nombre et typologie de jeunes concernés en fonction de l'âge, du genre, du quartier et de l'occupation (scolarisés ou non, etc.).</p> <p>e) Nombre et types d'actions portées par les collectifs jeunes en lien avec les jeunes membres du Conseil d'Administration.</p> <p>f) Nombre et types d'actions consultées "dans" et "hors" les murs, dont les séjours et les sorties à l'échelle de l'ACAQB et par quartiers.</p> <p>g) Évaluation de la qualité des projets et actions menés par les bénéficiaires, les partenaires et les animateurs socioculturels professionnels.</p>	<p>a) Taux de couverture des ACM 12/17 ans à l'échelle de l'ACAQB et par quartier.</p> <p>b) Nombre de jeunes et d'heures d'accueil par Accueil Collectif de Mineurs [ACM] à l'échelle de l'ACAQB, par quartier et en fonction du genre.</p> <p>c) Nombre et typologie de jeunes concernés en fonction de l'âge, du genre, du quartier et de l'occupation (scolarisés ou non, etc.).</p> <p>d) Nombre et types d'actions consultées "dans" et "hors" les murs, dont les séjours et les sorties à l'échelle de l'ACAQB et par quartier.</p>